


 Diplôme de
niveau 6

Titre Homologué Responsable de Projet et Développement des Territoires

RNCP : 29831

Formation Continue Adultes

Document mis à jour le 06 janvier 2021



OBJECTIFS

Savoir conduire des projets et accompagner le changement sur un territoire, associer des groupes d'acteurs locaux et élaborer des démarches participatives

Construire par soi-même des outils et avoir une démarche stratégique d'intervention adaptée au contexte et aux acteurs par l'apport de méthodes réfléchies

Développer une capacité à analyser, comprendre et agir sur un territoire donné, à partir d'une pratique professionnelle formalisée, en lien avec la clarification de son projet professionnel



DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Agent de développement local en intercommunalité
- Chargé de mission leader pour un pays
- Chef de projet territorial
- Chargé de développement économique

Poursuite d'études :

- non concerné

Condition d'environnement du métier :

- Travail de concertation de groupe d'acteurs territoriaux



ORGANISATION

- Formation diplômante de 1365 heures sur 1 an (dès septembre) :
- 24 semaines par an en présentiel au CFPPA de Montmorot
- 14 semaines en entreprise par an
- Individualisation du parcours en fonction des acquis
- Diplôme également accessible en apprentissage et VAE
- Bilan intermédiaire de formation
- Examen : Contrôle en Cours de Formation (CCF). Les évaluations s'effectuent devant un jury de professionnels. Elles sont basées sur les situations professionnelles significatives et évaluées à l'Oral
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences



ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Conduite de missions
- Analyse de projet
- Conduite d'un projet opérationnel
- Analyse stratégique et institutionnelle d'un projet
- Animation
- Négociation
- Communication



CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Public concerné - pré-requis :

- Etre titulaire d'un BAC + 2

Le recrutement se fait à partir de la fiche de pré-inscription
Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes

Formation accessible à tous publics en situation de handicap



CONTACTS

Référent de formation

Mr Aymonier - cfppa.montmorot@educagri.fr

Référent handicap

Mme Raquin - cfppa.montmorot@educagri.fr

Indicateurs 2019


 100% Réussite


 Poursuite


 Abandon


 88,6% Insertion


 100% Satisfaction

CAPACITÉS VISÉES PAR LE DIPLOME

Cette formation vise à professionnaliser dans l'ingénierie de projet et du développement territorial. Sans être tournée sur un secteur d'activité précis, elle aborde trois points fondamentaux de la démarche de projet :

- Une approche territoires en transition
- Une approche partenariat
- Une approche activités locales innovantes

Capacités professionnelles

C1. FAIRE EMERGER & CONDUIRE UN PROJET dans un contexte de territoires en transition

- C11 Organiser l'émergence du projet
- C12 Elaborer le projet

C2. ADMINISTRER ET FINANCER UN PROJET

- C21 Financer un projet C22 Administrer un projet

C3. ANIMER DES PROCESSUS PARTICIPATIFS dans un contexte de territoires en transition

- C31 Conduire et animer des réunions
- C32 Mobiliser des outils d'animations créatifs et participatifs

C4. REALISER ET EVALUER UNE DEMARCHE DE PROJET dans un contexte de territoires en transition

- C41 Réaliser un projet
- C42 Référencer l'évaluation
- C43 Elaborer une démarche d'évaluation
- C44 Evaluer des actions, des projets

C5. PILOTER, DE FACON STRATEGIQUE, UN PROJET dans un contexte de territoires en transition

- C51 Clarifier sa démarche d'intervention et agir de façon stratégique
- C52 Exercer une fonction d'aide à la décision
- C53 Mettre en œuvre des approches de projets de façon transversale et décloisonnée
- C54 Mettre en œuvre une posture professionnelle

FINANCEMENT - RÉMUNÉRATION

Financement :

- Conseil Régional Bourgogne Franche Comté - Dispositif collectif
- Autres Conseils Régionaux- Demande individuelle
- Pôle Emploi
- Compte Personnel Formation
- OPCO
- Autofinancement

Rémunération :

- Conseil Régional
- Pôle Emploi
- Opco

ATOUS DE LA FORMATION

- Pédagogie basée sur l'analyse d'expérience
- Intervention de professionnels
- Suivi individuel
- Accompagnement personnalisé, CDI, CDR à disposition